

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ (CLAIR)
 BT

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
 P.V. n°125/97

BORDEREAU D'ENVOI
 CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)
 Le 17 mars 1997 vers 09 heures

LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)
 dans le ciel de

ENQUÊTE

PRÉLIMINAIRE FLAGRANT DELIT COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE CAS
 Renseignement administratif

OBJET DE LA PROCÉDURE
 OBJET LUMINEUX NON IDENTIFIÉ - trajectoire de sens Est-Ouest

TEMOINS: MM.S S et J A

NUMÉRO	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	Procès-verbal de synthèse
2	Procès-verbal d'audition de témoin, M.S S
3	Procès-verbal d'audition de témoin, M.J A
4	Planche photographique
5	Dossier de presse

SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1	à M. le préfet
	<input type="checkbox"/> 1	au général commandant la région aérienne
	<input type="checkbox"/> 2	à la direction générale de la Gendarmerie bureau défense opération - section renseignement
	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/> 1	AUX ARCHIVES

VOIR LA SUITE DES DESTINATAIRES SUR LA PAGE SUIVANTE.

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
 LE 4 juillet 1997
 MDL/C A

Compagnie :

PROCES - VERBAL

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

Unité :

BT

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. - PV 00125/97

N° PIÈCE
01N° FEUILLET
1

Nous soussigné : gendarme F F , en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Le dix-sept mars mil neuf cent quatre vingt dix sept, à dix-neuf heures trente, M.S S nous signale par téléphone avoir été témoin ce matin vers neuf heures d'un phénomène aérospatial non identifié dans le ciel de . Il précise nous prévenir tardivement des faits en raison de leur particularité et n'oser en témoigner qu'à la suite de leur diffusion télévisée au journal régional de . Enfin il ajoute que l'observation s'est faite d'une terrasse du en compagnie d'un collègue de travail M.J A .

*
* *

Invités à témoigner dès le lendemain, nous recueillons les auditions de ces deux personnes qui s'entendent sur la description de l'objet lumineux observé et sa trajectoire mais divergent sur le point présumé de chute.

En résumé, le phénomène observé est identiquement décrit telle une sphère, de taille comparable à une demi-lune, dont l'intense luminosité rappelle un éclair, estimée relativement bas et visible durant un temps très court (de une à quatre secondes). Ni bruit ni fumée ne sont à noter, seule une queue lumineuse est visible, sans trainée. L'objet décrit comme différent d'une étoile filante se rapproche d'un météorite pour l'un deux. Toutes ces caractéristiques restent immuables au cours de la trajectoire rectiligne.

L'objet lumineux traverse le ciel dans un sens est-ouest. Passant au dessus de leur tête (observation faite de la terrasse sud-est du château), il se dirige en direction du mais chute avant ce pic soit, vers celui du pour M.S. et au sortir de pour M.A. Mais l'impact reste présumé et la disparition subite; Par ailleurs, ni bruit ni fumée (aucun départ d'incendie) n'émane du lieu de chute. Les témoins ne font part d'aucune observation annexe.

Le fort, qui surplombe les environs ainsi que les conditions atmosphériques sont idéales pour l'observation: ciel d'un bleu vif sans nuage ni brume, d'excellente luminosité en ce début de matinée. La couleur du ciel peut néanmoins interférer sur la puissante luminosité du phénomène induisant à observer un ton bleu-vert.

M.S souligne en outre un grand nombre d'avions à réaction cette matinée là (toutes les 20 minutes environ-traffic inhabituel).
...cf pièce n°2 et 3, respectivement MM.S. et A

Une planche photographique est jointe en pièce n°4. Les clichés effectués sont pris à partir de la position d'observation des témoins; Le sens de la trajectoire et l'impact y figurent.

L'enquêteur

Compagnie :

Unité :
BT

C.U. - PV 00125/97

PROCES - VERBAL

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE	N° FEUILLET
01	2

Un dossier de presse réunit les différents articles parus dans les quotidiens régionaux Le et

...cf pièce n°5

De plus, devait diffuser paradoxalement le 01 avril 1997 un reportage récapitulatif sur différentes observations corroborant l'existence du phénomène. Divers témoignages sont recueillis notamment celui d'une femme de soixante ans sur la commune de (passage du vers le à 09 heures 05 d'un objet sphérique vert très lumineux, ce durant 8 à 9 secondes-cf PV de BT n°228/97 du 02/04/97), puis auprès de M.V du centre national d'études spatiales à TOULOUSE qui confirme que plusieurs phénomènes ont été vus sur les ce jour-là et enfin auprès de deux voisins sur qui ont aperçu un engin en vol stationnaire avec lumière verte en haut qui est reparti.

*
* *

Dans le cadre de l'enquête ouverte, des recherches dans le secteur du d'un objet type météorite ou autres, de grande taille sont entreprises mais restent à ce jour vaines. Par ailleurs aucun autre témoin ne s'est manifesté.

Il semble que les témoignages recueillis par le C.N.E.S de TOULOUSE indique contrairement à l'impression de MM.S et A, que l'objet lumineux a poursuivi sa course en direction de l'ouest, bien au delà du.

Aucune thèse quant à l'origine de ce phénomène ne peut être privilégiée au stade final de l'enquête.

Fait et clos à , le trente mai mil neuf cent quatre-vingt dix-sept, à dix-sept heures.---

L'enquêteur

Compagnie :

Unité :
BTPROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF-----
AUDITION

N° PIÈCE N° FEUILLET

2

1

C.U. - PV 00125/97

Nous soussigné : gendarme F----- F-----, en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à _____, au bureau de notre unité, entendons:

S. S. -J, 23 ans,
né le _____ à _____
demeurant _____

marié, ouvrier, nationalité française,

qui déclare le dix huit mars mil neuf cent quatre vingt dix sept
à dix sept heures et quarante cinq minutes:"-----

-----Je suis actuellement employé par la mairie de _____ pour
effectuer un chantier école de restauration du fort _____

-----Lundi 17 mars 1997, entre 8H55 et 9H10, j'ai vu apparaître subitement
dans le ciel un phénomène particulier, inhabituel et pour le moins stupéfiant.
J'attendais alors sur une terrasse extérieure du fort, en compagnie de mon
collègue J. A., le reste de l'équipe ainsi que notre encadreur. J'ai
aussitôt averti J. En effet une boule, bien ronde de diamètre correspondant
à une moitié de lune (taille à ce jour), m'est apparue soudainement. Celle-ci
était de couleur bleu-vert avec une auréole incandescente; Les tons lumineux
étaient importants. Dans sa trajectoire, cette boule laissait une queue de
lumière, comparable à une fusée de détresse mais beaucoup plus volumineuse. Je
n'ai remarqué ni fumée, ni bruit et la vision du phénomène a duré environ
trois-quatre secondes, puis plus rien, comme si rien ne s'était passé. Cela
semblait venir du ciel avec un sens est-ouest; Et ceci semblait aller s'écraser.
Je n'ai pas observé d'impact. En revanche, si cette boule a atteint le sol,
j'estime cette zone avant le pic _____, plus particulièrement vers celui
du _____. Il est vrai qu'il m'a paru voir cette boule passer près.-----

-----Au moment de l'obsersation, le vent était nul, le ciel était d'un bleu
vif sans nuage, avec une luminosité excellente. Ceci m'amène à penser que cette
boule, particulièrement bien visible dans ce ciel, aurait certainement pu
éclairer la commune toute entière par nuit noire, tel un éclair.-----

-----Je tiens à souligner que durant cette journée, j'ai constaté un grand
nombre inhabituel d'avions à réaction, un toutes les vingt-minutes.-----

-----Observant cette boule, j'ai pensé en premier lieu à une météorite mais en
regardant les actualités régionales du soir, qui annonçaient un phénomène i-
dentique sur _____, observé par deux pilotes d'avion, j'ai alors pensé à
prendre contact auprès de vos services.-----

S.I.: Je n'ai constaté aucun changement ou modification de la trajectoire, de la
couleur ou de l'aspect.-----

S.I.: Je ne préfère pas me prononcer sur une distance au risque d'être trop
inexact.-----

S.I.: Je n'ai ressenti aucun effet physique particulier si ce n'est au niveau
des yeux. Mais je ne déplore aucun trouble visuel.-----

La personne entendue

L'enquêteur

Compagnie :

Unité :
BT

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

N° PIÈCE	N° FEUILLET
2	2

C.U. - PV 00125/97

S.I.: Dans la direction de l'observation, il n'existe aucune ligne à haute-tension.-----

S.I.: Je ne porte aucune lunette, tout comme mon collègue. Je ne souffre d'aucun trouble psychique particulier.-----

A , le dix huit mars mil neuf cent quatre vingt dix sept, à dix-neuf heures dix.---

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue L'enquêteur

- (Cf. P.V. de Synthèse) -

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour Dix huit mars mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept,

nous soussigné(s) A , J , M.D.L./Chef, O.P.J. Commandant la brigade de de la compagnie de

vu les articles 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant du code de procédure pénale règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

A , J

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

M. -

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

FILIACTION

M. -

DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

- célibataire 3 enfants

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

, effectuant un C.E.S

pour la mairie de :

Nous trouvant au bureau de la brigade à comparait devant nous la personne dénommée ci-dessus, qui entendue séparément déclare à dix-huit heures :

" " Je suis employé dans le cadre d'un contrat-emploi-solidarité par la mairie de depuis six mois. Dès le début de ce C.E.S. j'ai été placé au Fort ' " de pour effectuer des travaux de rénovation avec M. S. S. également embauché en même temps. -----

Nous faisons des travaux de déblaiement en ce moment, d'un puit initialement déblayé par les pompiers. Hier matin, vers huit heures quarante-cinq, nous nous trouvions sur la terrasse Sud-Est du château " , et nous observions le paysage dans la direction de et du Pic

en attendant l'arrivée du responsable des travaux. Je me trouvais vers la rambarde et M. S. vers la porte du bâtiment un peu en retrait. Un avion à réaction passait à ce moment-là au-dessus du dans la direction de , dans le sens Nord-Sud. Il laissait une traînée blanche derrière lui. -----

Soudain, M. S. , m'a appelé alors que je regardais en direction de l'avion, en criant "regarde plus bas cette chose". J'ai baissé la tête et j'ai effectivement vu une espèce de boule très lumineuse de plusieurs couleurs comme un sorte de feu d'artifice. Je ne peux pas déchiffrer sa couleur exacte car cela a dû se passer entre une et deux secondes. J'ai été impressionné par ce phénomène. Il avait plutôt une forme ronde équivalent en taille pratiquement à la moitié d'une pleine lune. Je n'ai pas vu de traînée derrière et ce phénomène a disparu à l'horizon plus bas que le château dans un angle entre le garage "Renault" et la maison de retraite. -----

J'ai eu la sensation que cette boule provenant du ciel au-dessus de nous plutôt dans la direction du Pic , plongeait vers le sol obliquement par rapport à nous dans la direction du Nord vers le Sud, comme attirée par un aimant. Sa trajectoire était droite. Il a disparu de mon regard comme une bulle de savon qui éclate. -----

La personne entendue.

L'enquêteur.

" Je pourrais dire que cette chose s'est désintégrée sans explosion. En fait je pense même que c'est le mur du rempart du château qui m'a empêché de voir le point de chute de ce phénomène. Je n'ai absolument pas entendu de bruit, ni pendant l'observation ni après sa disparition.

J'ignore vraiment de quoi il peut s'agir. C'est la première fois que je vois dans le ciel un tel phénomène. Il m'est déjà arrivé la nuit de voir des étoiles filantes, mais ce phénomène n'avait aucun rapport. C'était vraiment très lumineux, plutôt brillant. Je pense que de nuit sa clarté aurait fait que plusieurs personnes auraient été témoins de ce phénomène.

J'ai eu la sensation que cette chose volait pas très haut par rapport au sommet du château.

Cet objet allait très vite et il n'a pas changé ni de forme ni de couleur pendant l'observation.

Il faisait très beau et le soleil était sur notre droite. Il faisait très clair et nous voyions bien le pic . Il n'y avait pas de nuage dans le ciel. Il faisait chaud pour l'heure.

Je n'avais pas eu d'alcool avant cette observation et la veille je n'avais pas fait d'excès. J'étais complètement conscient.

Nous en avons parlé au responsable des travaux mais sans plus, et entre M. S et moi-même nous avions la préoccupation que la chose provoque un incendie.

Hier-soir, pendant les actualités régionales, M. S m'a appelé pour me demander si j'avais vu un reportage parlant de pilotes d'avion ayant vu un phénomène semblable à celui que nous avions observé. J'ai répondu non. Nous n'avions pas vraiment pensé à en témoigner auprès de la Gendarmerie. -- Nous voulions le faire savoir mais nous ne savions pas à qui.

Je n'ai pas d'autres renseignements à vous donner si ce n'est que M. S PO m'a appris ce matin qu'il avait contacté les gendarmes de et qu'il irait témoigner après le travail.

A , le dix-huit mars 1997 à dix-neuf heures cinq. -----
Lecture faite par moi des renseignements d'état-civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher. ""

La personne entendue.

L'enquêteur.

GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT

COMPAGNIE DE

brigade de _____

ANALYSE DES FAITS: RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

O B J E T : objet lumineux non identifié - trajectoire de sens est-ouest

L I E U : dans le ciel de

D A T E : lundi 17 mars 1997 vers 09 heures

DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE

relatif à l'état des lieux, aux constatations relevées et aux opérations simples de police technique exécutées

L'enquête judiciaire fait l'objet de la procédure n°.125, en date du 18 mars 1997.....



Gendarme F

Renseignements

Particuliers

Cliché N° 1

Photographie prise de la terrasse sud-est du fort en direction du point de chute situé vers l'ouest.



Tour



Renseignements

Particuliers

Cliché N° 2

VUE GEOGRAPHIQUE

Pic du

Pic du

Renseignements

Particuliers

Cliché N° 3

Point d'impact présumé
sur le massif du
correspondant à
la version de M.S



Renseignements

Particuliers

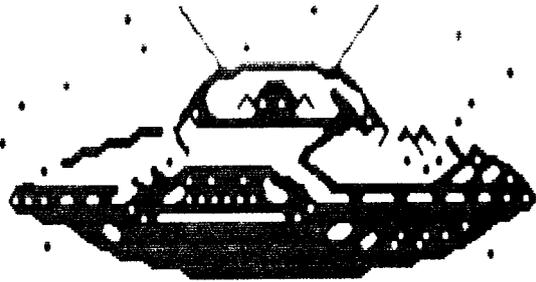
Cliché N° 4

Secteur de chute présumée de
l'objet lumineux situé selon
M.A: au sortir de
côté ouest.



D O S S I E R

D E



P R E S S E

relatif à l'objet lumineux non identifié observé dans le ciel, lundi 17 mars 1997 vers 09 heures

Le renseignement administratif fait l'objet de la procédure n°125/97 en date du 18 mars 1997 de la brigade de

* en page 3 : coupures de presse en date du 18/03/97
 - du (au dessus)
 - de (en dessous)

* en page 5 : article de presse relevé sur du 12/04/97

: objet lumineux non identifié dans le ciel

Un «*objet lumineux de couleur jaune-vert*» a été signalé au centre de la navigation aérienne d' par deux pilotes de ligne qui ont indiqué l'avoir croisé dans le ciel au-dessus de lundi à 09H00.

Les radars de la salle de contrôle d' n'ont pas été mesurés pour confirmer le signalement des pilotes, a-t-on indiqué de même source en précisant qu'ils ne reçoivent que les signaux venant des appareils équipés d'instruments de vols adaptés.

Deux pilotes, l'un d' et l'autre de la compagnie, ont signalé avoir croisé, à 11.000 mètres d'altitude aux alentours de, une «*lueur jaune-vert*» qu'ils n'ont pu identifier.

Ce signalement, qui n'a pas mis en jeu la sécurité du vol car il n'y a pas eu de rapprochement dangereux, a fait l'objet d'un relevé d'incident par l'aviation civile. Ce type d'incident, qui n'est pas enregistré fréquemment, fait l'objet «*systematiquement d'une petite enquête*».

Un OVNI dans le ciel de

Un «*objet lumineux de couleur jaune-vert*» a été signalé au centre de la navigation aérienne d' par deux pilotes de ligne qui ont indiqué l'avoir croisé dans le ciel au-dessus de, hier à 9 h. Deux pilotes, l'un d' et l'autre de, ont signalé avoir croisé une «*lueur jaune-vert*» qu'ils n'ont pu identifier.

Que sont ces lueurs vertes qui passent au-dessus de nos têtes ?

Courant mars, des habitants des [redacted] ont distingué dans le ciel d'étranges lueurs verdâtres. Des dépositions ont été enregistrées dans les gendarmeries de [redacted] et [redacted]. Face aux explications officielles, certains témoins ne sont pas convaincus.

Chute de morceaux de météorites ? Comète Hale-Bopp ? D. S., qui habite au-dessus de [redacted] ne se satisfait pas des explications que le CEPRA (1) donne de l'observation qu'elle a pu effectuer, comme plusieurs autres personnes à [redacted] ou au [redacted], le matin du 17 mars dernier.

Forme oblongue. "Il était 9 h", raconte cette retraitée de 65 ans qui n'a rien d'une "illuminee" : "je me rendais au cimetière du village quand mon attention a été retenue par les pépiements aigus d'un oiseau. Je me suis retournée et c'est là que j'ai vu dans le ciel, volant au dessus des montagnes, cette forme oblongue et étincelante qui faisait penser à une demi lune, surmontée d'une traînée verte qui se déplaçait dans le plus grand silence et à une vitesse apparemment vertigineuse".

Selon le témoin, l'observation a duré cinq ou 6 secondes. "Puis la forme est sortie de mon champ de vision pour s'éloigner vers le [redacted]"

A la même heure, deux autres témoins à [redacted] font une "découverte" similaire. Et dans la tour de contrôle de l'aéroport de [redacted], M. D., responsable, aperçoit lui aussi le temps de quelques secondes dans le ciel "comme une étoile filante". S'agit-il de la même observation ? Pour les trois premières, c'est une certitude. Lors de sa déposition, D. S. a entendu les gendarmes lui dire qu'elle "avait vu la même chose que deux autres personnes qui avaient signalé leur observation à [redacted]". A l'aéroport, en revanche, M. D. est catégorique, pas de lueurs vertes. "Je pense avoir assisté à un phénomène banal de morceau de ferraille" de satellite entrant dans l'atmosphère" précise aujourd'hui le responsable qui indique que la tour de contrôle n'a par ailleurs enregistré aucun écho radar suspect en cette matinée du 17 mars. "Je n'ai jamais dit que c'était un OVNI". Emue par ce qu'elle a pu voir, D. S. n'a rien dit à personne pendant deux jours.



C'est de ce chemin situé sur les hauteurs de [redacted], que D. S. a vu une étrange forme qui filait à grande vitesse vers [redacted]. Son observation a duré près de 6 secondes.

C'est à la suite d'un reportage du journal régional de [redacted], le 19 mars, relatant la mésaventure d'un agriculteur de [redacted] qui pense avoir aperçu un OVNI dans un champ le 17 mars en soirée, qu'elle se décide à prévenir les autorités. "La coïncidence était curieuse. Au départ, je ne voulais rien dire de peur qu'on imagine que je sois folle. J'ai perdu ma fille l'année dernière, alors vous comprenez, certains ne vont pas se gêner pour dire que je n'ai plus toute ma tête..."

Contrairement aux témoins pratéens qui sont restés volontairement discrets, la résidente de [redacted] a voulu rencontrer les médias parce qu'elle doute des explications officielles. "M. V. [redacted] du CEPRA à Toulouse, a parlé d'une météorite, d'autres d'un avion. mais ces explications ne me satisfont pas. Je n'ai jamais dit aux enquêteurs que j'ai vu un OVNI, mais ce dont je suis sûre c'est qu'il ne s'agissait pas d'une comète !" Les gendarmes qui ont recueilli sa déposition en 5 exemplaires, "dont un destiné à l'armée de l'Air et un autre au ministère de la Défense" lui ont demandé si el-

le ne s'était pas trompée, si elle n'a pas confondu la forme observée avec un avion de chasse ou la comète de Hale-Bopp, qui, il y a quelques jours encore était bien visible. "Les avions, il en passe ici, et ils font du bruit. Là, c'était impressionnant de silence. Et la comète, on l'a regardée à plusieurs reprises en soirée avec mon mari. Rien à voir. Quant à la chute d'une météorite ou d'un bout de météorite... si la "demi-lune" que j'ai pu apercevoir était tombée, je peux vous assurer que cela aurait fait du bruit !"

A la même heure et le même jour, deux pilotes, l'un d' [redacted] et l'autre de la compagnie [redacted] ont signalé avoir croisé à 11000 m d'altitude aux alentours de [redacted], "une lueur jaune vert" qu'ils n'ont pu identifier. L'enquête, selon la formule consacrée, suit son cours. Les montagnes, elles, restent silencieuses.

H

(1) Le CEPRA, qui fait partie du centre national d'études spatiales à Toulouse est chargé de l'étude des phénomènes inexplicés. Il est dirigé par J. V.

J. V. (CEPRA) : "Un bout de météorite..."

Le CEPRA à Toulouse, "centralise" les rapports qui lui sont transmis au sujet des observations d'OVNIS sur le territoire national. Ce service, qui dépend du CNES est le seul au monde officiellement - dont les fonctionnaires sont rémunérés pour l'étude des phénomènes inexplicés. Un exemplaire des dépositions recueillies par les gendarmes dans le cadre de ce ty-

pe d'enquêtes est d'ailleurs systématiquement transmis à l'organisme. Pour J. V. responsable du CEPRA, les observations effectuées dans les [redacted] durant la matinée du 17 mars, leurs descriptions, "correspondent bien à celles d'un morceau de météorite entrant dans l'atmosphère. Les caractéristiques de vitesse, de couleur, de trajectoire, décrite comme rectiligne sont révélatrices".